

HERALDICAMERICA

L'ÉCU EN ACCOLADE

par Auguste Vachon, M.A., FRSC
Héraut Outaouais émérite
Membre associé de l'Académie internationale d'héraldique

Article tiré de *L'héraldique au Canada*, mars 2001.

Au Canada français, l'écu en accolade (fig. 1) occupe toujours une place d'honneur, même si d'aucuns ont déploré son usage trop exclusif. Si on le juge utile dans certains cas précis, il est rarement prisé des héraldistes soucieux des aspects formels de l'art. Voici les observations d'auteurs français et canadiens.



Fig. 1

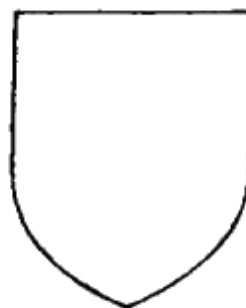


Fig. 2

En France

Victor Bouton

L'écu qui nous semble le mieux répondre aux exigences de l'art et qui fut le plus communément en usage dans les beaux manuscrits et dans les livres d'heures, est celui que nous avons adopté pour les figures du présent ouvrage [fig. 2].

Mais sa forme actuelle [1863], c'est-à-dire usitée depuis près d'un demi-siècle, est la suivante [fig. 1]. Elle n'a à notre avis, aucun caractère, elle ne rappelle aucun style, elle ne nous plaît pas. Elle est préférée par les graveurs parce que, plus carrée aux deux angles d'en bas, elle leur permet d'asseoir avec moins de difficulté quelques pièces d'armoiries qu'ils ne sauraient pas poser en les amoindrissant selon les règles du blason [\[1\]](#).

P.-B. Gheusi

L'*Écu moderne* [fig. 1] présente, par excellence, la forme la plus commode pour un ouvrage didactique : ses contours, modifiés à peine, se rapprochent sensiblement de l'Écu en bannière [carré]. Il est le plus usuel des « blasons » dans les recueils nobiliaires et les livres des héraldistes.

L'Écu ancien [fig. 2], dont l'archaïsme séduit les sculpteurs et les peintres, gêne quelquefois, vers les quartiers inférieurs, la disposition de ses Pièces. On aurait dû s'abstenir de le faire figurer dans quelques méthodes : il se prête assez mal aux combinaisons démonstratives^[2].

D'Haucourt et Durivault

... cette pointe [arrondie] se réduit, s'aplatit, et prend au XV^e siècle, ce tracé en accolade, qui est un des traits typiques de l'architecture du temps et constitue notamment à cette époque, l'amortissement habituel des portes et des fenêtres^[3].

Michel Pastoureau

A la fin du XV^e siècle apparaît une forme d'écu nouvelle qui va connaître une grande vogue en France et en Angleterre à l'époque moderne : l'écu à pointe aplatie et tracée en accolade [fig. 1]. Bien que fort disgracieuse, cette forme sera la plus employée dans notre pays du milieu du XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e. En Angleterre elle sera parfois pourvue, à chaque extrémité de son sommet, d'une pointe saillante triangulaire, surtout dans les armes de la haute noblesse^[4].

Au Canada

Jean-Jacques Lussier

La mode actuelle au Canada [Canada anglais] est un retour à la forme traditionnelle de l'écu [fig. 2] qui se rapproche plus du bouclier d'armes que l'écu rectangulaire populaire au XIX^e siècle [fig. 1] et que l'abus des écartelés avait rendu nécessaire^[5].

Robert Pichette

Cette forme bâtarde d'écu [fig. 1], dit « écu français » a été popularisée surtout à la suite de l'ordonnance de 1697 alors que des milliers d'écus de cette forme furent utilisés pour l'enregistrement à l'Armorial Général de France^[6].

Auguste Vachon

Un autre cliché consiste à croire que l'écu à la pointe aplatie, dit écu en accolade [fig. 1], est l'écu français par excellence. Il est vrai que cette forme d'écu s'employait en France aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais l'écu français actuel n'a pas cette forme. Il a la forme d'un fer à repasser [fig. 2]. L'écu en accolade n'est pas non plus typiquement français. Il s'emploie toujours en Italie; il fut utilisé aux Pays-Bas, en Espagne, en Hongrie, en Pologne et en Russie à diverses époques. Cet écu se prête bien à la multiplication des quartiers et à certains types ou combinaisons de pièces héraldiques, mais il ne faut pas en abuser pour les armoiries conçues de nos jours. S'il s'est répandu au Québec, c'est que les premiers héraldistes québécois se sont inspirés de traités datant des XVIII^e et XIX^e siècles. Le célèbre héraldiste français Robert Louis, qui a illustré le *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, n'emploie pas l'écu en accolade; il emploie l'écu français actuel [fig. 2]. C'est pourquoi il ne faut pas m'accuser de vouloir imposer une formule « anglaise » quand je propose un écu pointu à un francophone. Quel intérêt aurais-je à

agir de la sorte^[7] ?

On désigne parfois l'écu en accolade comme celui de « France moderne ». Dans ce cas, moderne ne veut pas dire contemporain. L'histoire moderne remonte à 1453. On qualifiait de modernes certains courants intellectuels du moyen âge^[8].

Remarques

L'écu en accolade est utile pour accommoder les écartèlements, les figures multipliées en pointe et les alignements sur les pages d'un armorial. Comme sa forme est jugée peu gracieuse, il convient d'en faire un emploi judicieux. En s'accrochant à lui comme seule façon de marquer la présence française en Amérique, on s'expose à la monotonie, on freine l'évolution de l'art.

Notes

¹ Victor Bouton, *Traité de blason ou science des armoiries*, Paris, Garnier Frères, 1863, p. 58-59.

² P.-B. Gheusi, *Le blason*, Paris, Henri Lefebvre, 1932, p. 42-43. L'auteur souligne les deux avantages de l'écu en accolade : il permet de juxtaposer des écus en alignements serrés dans un armorial; il permet de dessiner la même figure avec des dimensions analogues aussi bien dans un quartier supérieur qu'un quartier inférieur. Par contre, l'écu pointu gêne rarement l'artiste habile qui sait ajuster harmonieusement les proportions. S'il y a économie d'espace dans un ouvrage comme *L'Armoiral général* de J-B. Rietstap où les écus sont collés les uns contre les autres, la disposition manque d'élégance. L'écu pointu permet, en effet, une disposition plus ajourée et donc plus plaisante à l'œil. Il est à prévoir que dans un avenir pas très lointain, les grands répertoires d'armoiries seront disponibles sous forme numérisée.

³ Geneviève d'Haucourt et Georges Durivault, *Le blason*, 5^e éd., Paris, Presses universitaires de France, 1970, p. 38.

⁴ Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, 2^e éd., Paris, Picard, 1993, p. 92.

⁵ Jean-Jacques Lussier, *Les armoiries des Universités Saint-Paul et d'Ottawa : mémoire présenté conjointement aux deux Universités*, 21 octobre 1971, p. 7.

⁶ Robert Pichette, « Héraldique et généalogie » dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 3(1976), p. 151.

⁷ Auguste Vachon, « Après deux ans de métier » dans *L'Héraldique au Canada*, 2(1990), p. 18. L'auteur était alors héraut Saint-Laurent à l'Autorité héraldique du Canada.

⁸ *Ibid.*, note 3, p. 19.



[HeraldicAmerica](#) [Études / Studies](#)